



Déclaration FSU

FS-SSCT du 12 mars 2026

Département du Nord

Monsieur le Président de la FS-SSCTD 59,

En France, le gouvernement impose un budget d'austérité profondément sexiste qui fragilise les services publics, où les femmes sont majoritaires comme salariées et usagères.

Alors que le ministère de la fonction publique répète à l'envi qu'il y a nécessité de mieux protéger les agent-es publics, alors qu'il annonce vouloir travailler à un nouveau plan « santé au travail », alors qu'il mène une négociation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et hommes, il agit à l'inverse !

Après avoir diminué de 10 % la rémunération maintenue en cas de congé maladie, femmes enceintes incluses, il a tenté une nouvelle fois de restreindre les droits des agents et surtout des agentes concernées par les autorisations d'absence liées à la parentalité et à certains événements familiaux : diminution de jours pour garde d'enfant malade, suppression des ASA pour maladie très grave du conjoint ou de la conjointe, diminution d'une journée pour mariage ou PACS... La FSU se satisfait d'avoir été entendue par le Conseil Commun de la Fonction publique avec le retrait du projet de texte de l'ordre du jour du 12 mars.

Puis ce fut au tour du temps partiel thérapeutique d'être dans le collimateur de la DGAFP avec un projet de durcissement des conditions d'octroi et de régénération du droit, pour transformer en pratique ce droit statutaire de protection des agent-e-s en un dispositif de gestion des ressources humaines. La FSU a quitté le groupe de travail pour signifier son refus déterminé de tout recul sur la santé des personnels de la fonction publique et dénoncer cette nouvelle attaque contre l'égalité professionnelle.

Dans l'éducation, les suppressions de postes, les fermetures de classes et de structures, dégradent les conditions de travail et renforcent les inégalités, la précarité et la charge mentale dans des corps extrêmement féminisés. La suppression de 400 emplois dans notre académie est un très mauvais coup porté agent.es : 165 postes ETP supprimés dans le 1er degré, 235 dans le second degré. De nombreux établissements se mobilisent dans la durée contre ce véritable plan social. La grève et la manifestation du 6 mars à l'appel de la FSU traduisent cette colère qui n'est pas prête de retomber car chacun, chacune se rend bien compte que la rentrée 2026 va s'effectuer dans des conditions dégradées alors que le gouvernement annonce que la baisse des moyens est une simple traduction de la baisse démographique et que le taux d'encadrement des élèves restera inchangé. La FSU reste aux côtés des établissements mobilisés et prendra toute sa place dans les contestations à venir pour dénoncer et combattre cette nouvelle attaque sanglante contre le service public d'éducation.

La FSU s'est également pleinement mobilisée le 8 mars pour gagner l'égalité salariale, au travail et dans toute la société pour toutes les femmes, dont les AESH qui sont maintenues dans une précarité organisée par l'État, au nom de stéréotypes sexistes qui dévalorisent leur travail et leurs compétences. Face à cette ségrégation professionnelle, la FSU réaffirme l'exigence d'une reconnaissance statutaire et salariale à la hauteur de leur rôle essentiel dans l'École.

La FSU dénonce des choix politiques budgétaires qui visent les personnels les plus fragiles en réduisant les droits liés à la santé, sans jamais interroger ce qui peut expliquer la dégradation de la santé des agent.es dans la fonction publique, et en particulier dans les métiers les plus féminisés, qui sont aussi ceux qui sont les plus exposés. Elle exige l'abandon immédiat de ces projets et appelle le gouvernement à cesser ses attaques contre les droits, la santé et les conditions de travail des agent-e-s publics. Elle rappelle la nécessité de supprimer le jour de carence en cas de maladie et le rétablissement du maintien à 100% du traitement en congé maladie ordinaire.